

QUARTIER SAINT GENES



Depuis le début du mandat, la proximité avec les Talençais et Talençaises est l'une de mes priorités. Maire en Direct, 100 kilomètres, permanences des élus de secteur, Parlons Vie Parlons Ville... Je ne manque pas une occasion pour vous rencontrer. Je suis heureux de voir que vous êtes toujours nombreux à participer

à ces échanges autour des sujets qui animent votre ville et vos quartiers.

Ce document vous permettra de retrouver les informations principales mais aussi certaines questions qui ont été posées lors de la réunion et les réponses qui ont été apportées.

Sachez que votre adjointe de quartier ainsi que votre élue de secteur se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

De plus, les services de la Ville sont là pour vous accompagner dans votre quotidien, n'hésitez pas à contacter Allo Talence. Cette plateforme municipale de proximité vous apportera les informations dont vous avez besoin dans les 72h suivant votre demande..

À très bientôt.

Emmanuel Sallaberry
Maire de Talence

“
Pour la 10^{ème} année
consécutive, nous
n'augmentons pas
les taux d'imposition
votés par la Ville
”



Votre adjointe de quartier

Chantal CHABBAT

Adjointe de quartier
Émile Zola, La Taillade, Saint Genès,
Haut-Brion, Médoquine
conseil.participatif3@talence.fr



Votre élue de secteur

Isabelle BALLIGAND

Élue de secteur
Émile Zola, La Taillade, Saint Genès
isabelle.balligand@talence.fr
05 56 84 34 60

Retrouvez les prochaines dates des permanences sur :
www.talence.fr/permanences



LE QUARTIER, À LA LOUPE



100 hectares



5121 habitants

320 demandes en 2024, pour 97% des dossiers clôturés, dont près de la moitié des signalements concerne la propreté et environ un tiers la voirie.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Une anomalie à signaler ?

Contactez Allo Talence pour une prise en charge rapide, un suivi personnalisé et une réponse sous 72 h ouvrées.

1 SERVICE, 3 POINTS D'ACCÈS :

Accueil dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville
Accueil téléphonique : **05 56 84 34 84**
du lundi au vendredi de 9h à 18h
Par mail : allo@talence.fr

**QUELQUES PROJETS À TALENCE ET
DANS VOTRE QUARTIER**



SQUARE FEHLMANN

Le square Fehlmann est un lieu de détente pour les plus jeunes, mais aussi un espace végétalisé comprenant des services tels que la Poste, le jardin partagé et une bibliothèque, ainsi que des possibilités de stationnement. Les travaux menés depuis 2022 ont permis de redonner toute sa place à la nature, de créer un espace de fraîcheur dans un quartier très minéralisé et de conserver les services de proximité tels que le Relai d'assistantes maternelles.



LE CHÂTEAU DES ARTS

En adéquation avec les résultats de la concertation citoyenne, le château des Arts deviendra un conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques. Il accueillera les professeurs et les élèves de l'actuelle école municipale de musique et de danse, des cours de théâtre, des services municipaux ainsi que des associations culturelles et artistiques de la commune. Les travaux de réalisation de ce grand projet débuteront à l'automne de cette année.

VOTRE MÉMO PROPRETÉ



Le ramassage des ordures ménagères est effectué par les services de Bordeaux Métropole.

Pour toute question, contactez Bordeaux Métropole : **0 800 22 21 20**



BAC VERT
RECYCLAGE

✓ Collecte une fois par semaine : **MERCREDI**

Attention, depuis janvier 2023, Tous les papiers et tous les emballages sont désormais valorisés.

INFOS PRATIQUES

- Collecte à partir de 5h30
- Sortir son bac la veille au soir et le rentrer le matin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : bordeaux-metropole.fr/collecte

BAC GRIS
ORDURES MÉNAGÈRES

✓ Collecte une fois par semaine : **VENDREDI**

Sauf du 30 au 42 avenue de Villemejean, les ramassages de cette rue interviennent à des jours différents :

BAC GRIS : MERCREDI
BAC VERT : JEUDI



VERRE

✓ En apport volontaire aux bornes prévues à cet effet

➢ Voir sur www.talence.fr/gestion-dechets



DÉCHETS À RISQUES

✓ Dans un véhicule spécialement aménagé stationné tous les derniers mercredis du mois :

➢ + d'infos sur talence.fr/dechets-risques



BRANCHAGES

✓ Avec la collecte en porte-à-porte assurée par la Ville

➢ + d'infos sur www.talence.fr/dechets-verts



BADA

✓ Grâce aux bornes à déchets alimentaires, vous pouvez désormais trier vos déchets alimentaires

➢ + d'infos sur www.bordeaux-metropole.fr

BENNES

DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS



Pour connaître votre numéro de secteur et le calendrier de ramassage des bennes mobiles, rendez-vous sur :

www.talence.fr/bennes-mobiles

Horaires des bennes mobiles :

8h-18h de septembre à juin - 8h-15h en juillet et août

ENCOMBRANTS

AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHETTERIE !

➢ Si vous souhaitez vous débarrasser de déchets encombrants, vous pouvez également vous rendre dans les 14 centres de recyclage de Bordeaux Métropole, muni d'un macaron à retirer en mairie.

LES DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHE :

➢ GRADIGNAN (allée de Mégevie)
05 56 75 05 90

➢ VILLENAVE D'ORNON (Chemin de Galgon)
05 56 87 02 51

➢ PESSAC (rue Gutenberg)
05 57 92 60 81

Ouverts 7 jours sur 7 sauf jours fériés

NS / À RETENIR

: www.talence.fr/je-participe/parlons-ville-parlons-vie/

SÉCURITÉ

La sécurité dans le quartier de Saint Genès

La Ville est particulièrement investie sur le sujet, dans la mesure de ses compétences, et a déployé dès 2021 un plan équilibré entre prévention et sécurité.

Ainsi, un service de médiation a été créé pour anticiper les conflits. La prévention passe par des actions de rappel à l'ordre et de coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette mission relève notamment du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, qui regroupe les services de l'État (préfecture, police, justice), les services municipaux, les centres sociaux et associations, commerçants ou encore établissements scolaires. De même, un plan de déploiement de vidéo - protection est mis en œuvre, prévoyant l'installation de plus de 30 caméras, destinées aux services d'enquête de la police nationale. Enfin, les effectifs de la police municipale sont doublés avec la création d'une brigade de soirée sur le terrain jusqu'à 1h du matin, depuis mai 2022. Les policiers municipaux luttent contre les cambriolages, les troubles de la tranquillité comme les tapages, le trafic de stupéfiants ou encore la délinquance routière. Les efforts conjugués de chacun permettent aux chiffres de la délinquance de connaître un recul sensible depuis trois ans.

Zoom sur la surveillance de proximité

Les tendances statistiques sur les deux premiers mois de l'année, par rapport à l'année précédente, illustrent une évolution du nombre de cambriolages, qui passent de 39 à 45 cette année. A contrario, les vols de véhicules restent stables (10 faits contre 11 l'année dernière), et les vols à la roulotte baissent significativement de 40 % (63 début 2024 contre 38 cette année).

MOBILITÉS ET STATIONNEMENT

Un habitant déplore le non-respect des priorités à droite au niveau de la rue Raoul Voignier ainsi que des rues adjacentes.

Cette situation d'inconfort pour les usagers se traduit par une vitesse moindre des véhicules en circulation. Force est de constater que peu d'accrochages ont été recensés dans ces rues depuis l'installation des priorités à droite. En parallèle de cet aménagement, les actions de préventions se poursuivent à l'échelle de la Ville.

Il y a de moins en moins de places de stationnement (rue de la République) car les emprises des arceaux à vélos ont augmenté. C'est devenu difficile, même avec une seule voiture, de se garer en sécurité selon les heures.

Cette démarche est motivée par une obligation légale de dégager la visibilité au niveau des passages piétons d'ici 2026. La Ville en profite pour ajouter du stationnement vélo sécurisé dans les quartiers ce qui permet d'éviter le stationnement des deux roues sur le trottoir.

VERT CHEZ VOUS

Le dispositif Vert chez vous est un plan de végétalisation de la ville, déployé sur la période 2020-2026. Il s'articule autour de trois grands axes :

Végétaliser les espaces :

- Passer de 100 hectares à 110 ha d'espaces verts publics en six ans (objectif dépassé puisque nous sommes à 116 ha aujourd'hui)
- Végétaliser 100 % des cours d'écoles et de crèches

Poursuivre l'embellissement de la Ville :

- Réaménager sept places de proximité
- Planter des massifs fleuris saisonniers
- Réaliser 13 nouveaux points de fleurissements entre le giratoire Roul Libération et la barrière St Genès afin de verdifier cet axe structurant.

Apporter de la fraîcheur naturelle et réduire les îlots de chaleur urbains, notamment lors des pics de chaleur :

- Créer des micro-forêts urbaines
- Implanter des bancs végétalisés

L'ensemble de ces actions a permis à Talence de conforter la troisième fleur que lui a accordée cette année encore le jury du label Villes et villages fleuris.


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CADRE DE VIE

La ville dispose de 21 agents dédiés au service Voirie, de 2 balayeurs, 200 poubelles ou encore 80 distributeurs de sacs pour déjection canine. Plusieurs dispositifs permettent de répondre aux besoins des habitants : nettoyage trimestriel de toutes les rues par la balayeuse, enlèvement des encombrants, bennes-mobiles, ramassage de déchets en porte-à-porte

Un participant fait remarquer que chaque riverain devrait nettoyer devant son pas de porte.

Il incombe en effet aux propriétaires ou, le cas échéant, aux locataires de maintenir la propreté des trottoirs et des caniveaux adjacents à leurs propriétés.

Par ailleurs, il est rappelé que tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections canines sur l'espace public (arrêté municipal n°238/2017 article 8 titre IV). Selon l'article R634-2 du Code pénal, si vous ne ramassez pas les déjections de votre chien sur l'espace public, cette infraction, lorsqu'elle est constatée par un policier municipal ou un ASVP, est passible d'une contravention de 4^{ème} classe, soit 135 €. Des campagnes d'information sont également menées pour rappeler ces obligations qui relèvent d'un élémentaire civisme.

DES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS POUR TALENCE



Conception : Ville de Talence - Ne pas jeter sur la voie publique

Des engagements clairs,
une gestion rigoureuse
en 2025

Pour la 10^e année
consécutive

0%

d'augmentation
des taux
d'imposition
votés par la Ville



INVESTISSEMENT
21,1 M€

DETTE/HABITANT
438€
(97€ dans
les villes équivalentes)

SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
ET AU CCAS
6,6 M€